

Les électriciennes des Etats-Unis ont quarante ans d'expérience : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **48 (1960)**

Heft 880

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

REDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes
Compte de chèques postaux L. 943

L'homme primitif
existe en nous et
on ne fait rien en
politique si l'on
n'a pas cherché à
comprendre et à
discipliner cet
homme fondamen-
tal.

BERGSON.

Etapas de l'affranchissement des citoyennes aux Etats-Unis

1840 — Lucretia Mott et E. C. Stanton, à la Convention anti-esclavagiste de Londres, font connaissance et s'engagent à fonder un mouvement pour les droits féminins aux Etats-Unis.

1848 — Première assemblée en faveur des droits féminins à Seneca-Falls.

1869 — Fondation de l'Association nationale pour le suffrage féminin afin d'obtenir le droit de vote sur le plan fédéral et l'Association américaine pour le suffrage féminin afin d'obtenir le droit de vote dans chaque Etat.

1875 — Suzan Anthony formule l'amendement à la Constitution dont le texte exact sera en effet ajouté à la Constitution 45 ans plus tard, accordant les droits politiques féminins.

1887 — Premier vote négatif du Sénat sur cet amendement.

1914 — La majorité du Sénat vote en faveur de l'amendement, mais les 2/3 des voix étaient nécessaires.

1915 — La Chambre repousse l'amendement 204 voix contre 174.

1918 — La Chambre accepte l'amendement par 204 voix contre 174.

1919 — Le Sénat accepte l'amendement par 66 voix contre 30.

A ce moment-là, le 36e Etat avait ratifié l'amendement, il fallait, en effet, pour que l'amendement passe dans la Constitution que les 3/4 des Etats l'aient ratifié.

Les électrices des Etats-Unis ont quarante ans d'expérience

La « Ligue des Electrices » des Etats-Unis célèbre, cette année, le quarantième anniversaire de sa fondation, c'est en effet le 18 août 1920 que les Américaines ont obtenu l'égalité civique avec les citoyens.

Les femmes qui avaient lutté depuis quatre-vingts ans allaient-elles cesser leur activité civique ? Certes non. Elles suivirent le mot d'ordre de la présidente de l'association pour le suffrage féminin, Mrs Chapman Catt : « Nous avons obtenu le droit de vote, mais les affaires humaines continuent, le progrès ne nous accorde pas de répit. Agissons ». Elles fondèrent la « Ligue des Electrices ».

Quels étaient les buts de la Ligue des électrices ?

Cette ligue avait pour but premier la formation des citoyennes, puis la participation active au gouvernement, enfin le développement, dans le corps électoral féminin, du sens de la responsabilité politique de chacune.

Siège, en 1927,
de la Ligue des Femmes
Electrices à Washington



Cliché « Mouvement Féministe »

La Ligue a combattu l'isolationisme des Etats-Unis

En 1919 déjà, les électrices ou suffragistes américaines s'étaient prononcées en faveur d'une « Société des Nations » fondée sur les principes immuables de la justice et réclamaient l'adhésion des Etats-Unis à cette Société. Les luttes partisans ayant empêché la participation américaine, la Ligue des électrices trouva néanmoins le moyen de sortir de l'isolationisme auquel elles étaient contraintes en coopérant d'abord au grand effort en faveur du désarmement, et en réclamant l'adhésion de leur pays à la Cour de

justice internationale. En 1923, l'Assemblée de la Ligue déclarait « une politique d'isolement des affaires mondiales n'est ni sage, ni possible pour notre nation ».

Elles soutient l'effort des Nations Unies

Aussi, après la deuxième guerre mondiale, en 1945, la Ligue soutint-elle énergiquement la ratification par les Etats-Unis de la Charte de San Francisco et l'adhésion à l'Organisation des Nations-Unies. Il ne s'agissait plus seulement de recommander les cours sur « Connaissiez votre ville » ou « Connaissiez votre gouvernement » mais « Connaissiez vos Nations-Unies ». De minces brochures sur ce sujet, publiées par la Ligue eurent et ont toujours un grand succès.

Politique pacifique mais ferme

Certes les membres de la Ligue ont-ils, dès 1945, réclamé le contrôle de l'énergie atomique, sur le plan national et sur le plan international, mais nul ne peut prétendre qu'ils ont encouragé une politique de facilité et de faiblesse. En 1950, ils soutinrent la ferme décision du Conseil de sécurité d'envoyer des forces militaires en Corée, sous

Le cliché ci-dessous reproduit les enveloppes et timbres commémoratifs du centenaire de 1848, où les suffragistes américaines commencèrent de se grouper, les vignettes représentent les pionnières.



Cliché « Mouvement Féministe »

LE SORT DES FEMMES gravement menacé par les troubles politiques

Congo... Conseil de sécurité des Nations Unies... nos espoirs de paix et notre anxiété ont oscillé tout l'été entre ces deux pôles.

Combien d'entre-nous, assistants passifs de ce drame, ont critiqué les uns ou les autres, ont blâmé l'impuissance des forces de paix ?

Certes, le Conseil de sécurité, limité par sa structure même, ne peut agir librement ; mais plus d'un auditeur qui écoute ses décisions avec amertume oublie d'excuser ses infirmités congénitales.

Et ce même auditeur, cette même auditrice, que font-ils pour appuyer l'action du frère idéaliste du Conseil de sécurité, le Conseil économique et social ? Celui-ci pourtant accomplit une besogne conforme aux principes de la Charte de San Francisco et il prépare lentement les conditions d'un monde moins injuste.

Qui donc s'intéresse à ce travail de fourmi sans lequel nous ne pouvons espérer voir régner l'équité, sans laquelle on ne peut espérer écarter la guerre.

Le Conseil économique et social, avec la Commission de la condition de la femme, s'acquitte d'une tâche difficile, les résultats sont déjà remarquables mais ils sont toujours menacés par les fluctuations politiques.

Même chez-nous, où la situation de la femme apparaît confortable bien des injustices sont corrigées grâce à la pression internationale. Nos dames fonctionnaires administratives ne pouvaient être mariées ; cette impossibilité avait, avec d'autres inconvénients, un aspect moral déplaisant. Au moment où les autorités levaient cet interdit, on pouvait noter simultanément au Conseil économique et social :

Cependant, tout le monde est d'accord pour que le mariage n'oblige pas les femmes fonctionnaires à démissionner de leur poste. L'amélioration obtenue en faveur des femmes dans le monde tiendra-t-elle ? On ne peut manquer d'être inquiet et Mme Marie

Gevers, écrivain belge fort connu, partage cette inquiétude à l'égard des femmes de la brousse congolaise. Voici ce qu'elle écrit dans un article des « Nouvelles littéraires » :

... Dans les pirogues, près de la berge, de jeunes femmes et des enfants noirs lavaient du linge... Près de ces belles créatures jeunes et riennes, quelques vieilles femmes vauquaient à leur lessive. Elles étaient affreusement déformées ; deux surtout dont la jambe amputée à la cheville se terminait par un moignon pointu.

Surprise par cette mutilation similaire (elles n'étaient certes pas lépreuses), je supposai quelque morsure ou quelque maladie tropicale ; l'explication me fut fortuitement donnée le soir même.

Je dinais chez un magistrat âgé, sur le point de prendre sa retraite. Il me montra des albums de photos datant de trente ans.

— Quelle activité judiciaire vous menait ainsi en expédition ?

— Le cannibalisme à enrayer. Il a été relativement aisé à désapprendre... L'amélioration du sort de la femme a été plus difficile à obtenir. Elles étaient maintenues dans une servitude affreuse, surtout les épouses des chefs.

Le juge se leva, prit dans une armoire un objet en cuivre ciselé et me le tendit :

— Attention c'est lourd, un anneau de cheville.

Il pesait six ou sept kilos.

— Et voici le collier ou plutôt le carcan, plus lourd encore.

— Mais dis-je interdite, pourquoi ? Comment ? Sont-ce des bijoux ?

— Oui et non... On les mettait aux femmes en signe de richesse pour les orner, mais surtout pour les empêcher de fuir.

— Fuir, où auraient-elles pu fuir ?

— En forêt pour joindre quelque chasseur chasseur isolé. Anneaux et carcan les retenaient à la case du chef qui les avait acquises. Les pauvres créatures en étaient chargées pour toujours. Elles ne les étaient même pas pour accoucher. Des ulcères se produisaient. Au cou elles en mouraient ; à la cheville, le pied était perdu.

...l'envoie ma pensée aux forêts magiques du centre... en forêt, peu d'années d'abandon suffiraient peut-être à remettre anneaux et carcans aux épouses des chefs.

MARIE GEVERS

« Au fil du Congo - Nouvelles littéraires »

(Suite en page 4)

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER

le drapeau des Nations-Unies et la Ligue étaient nécessaires l'institution d'unités spéciales, dans les forces nationales, prêtes à intervenir quand les Nations Unies décident d'agir.

La Ligue encore approuve l'aide que les Etats-Unis apportent à l'OTAN. Mais il s'agit de travailler tous les jours à renforcer la sécurité par l'assistance technique et l'aide économique aux contrées en voie de développement, aussi la Ligue a-t-elle soutenu la création et le fonctionnement du Fonds monétaire international et la Banque internationale. De même une loi plus libérale concernant l'admission de personnes déplacées a été adoptée grâce aux interventions des femmes élues.

Depuis quarante ans, sept présidentes se sont succédées, à la tête de la Ligue des électorales, leur portrait orne la brochure éditée à l'occasion de cet anniversaire, « Forty Years of a great Idea ».

(Suite en page 3)

DE-CI, DE-LÀ

Thurgovie

Le Grand Conseil a répondu à la question d'un député concernant la collaboration des femmes dans les autorités de la commune, du district et du canton. Dans le domaine de la jurisprudence les femmes peuvent être nommées représentant extraordinaire de l'avocat des mineurs ou être appelées par lui à exercer une fonction; de plus les paroisses protestantes sont libres d'introduire à titre facultatif le suffrage des femmes. Pour permettre la collaboration dans les autorités scolaires, la loi sur l'enseignement de l'année 1875 devrait être changée, de même la loi sur les écoles secondaires de 1861, ce qui est prévu dans un nouveau projet de loi. Pour nommer les femmes membres des autorités judiciaires, les lois de 1850, 1852 et 1926 devraient être soumises à une révision.

A. S. F.

Bâle-ville

Pour la première fois, des femmes furent proposées au comité du parti libéral de Grand-Bâle-Ouest. Mmes H. Fuchs, Meidinger, Geering-Keller et H. Stricker-Baumgartner ont été élues.

A. S. F.

Valeur de l'opinion des femmes

Un passage dans le rapport annuel de la société de radio-diffusion bernoise dit: « Nous attachons beaucoup de valeur aux entretiens périodiques avec les représentantes des organisations féminines. Car, dans leur majorité, les femmes écoutent les programmes plus régulièrement que les hommes, elles forment le centre de la famille, elles ont aussi leur mot à dire directement ou indirectement, dans la vie professionnelle; et enfin les questions de la vie publique et de l'Eglise accablent toujours davantage leur attention ».

A. S. F.

Schwyz

Répondant à un postulat du président du Grand Conseil, M. Echsli, le Département de justice de ce canton a adressé aux organisations féminines et économiques ainsi qu'à partis politiques un questionnaire sur leur position vis-à-vis du suffrage féminin actif et passif.

A. S. F.

*

Mme Elsa Bonifas, institutrice à Leysin, a été désignée comme vice-présidente de la commission d'assistance de Leysin.

Les jeunes face au monde moderne

Conférence donnée par M. Robert Junod, professeur, à l'Union Famille-Ecole

Le conférencier présente différentes catégories d'adolescents (suite)

Comment adapter l'instruction au monde contemporain

Le but de ces diverses leçons n'est pas de charger inutilement la mémoire ni de l'éparpiller; il est au contraire synthétique, car il tend à expliquer la présence de l'homme, à la mettre en lumière et à rendre les jeunes conscients de l'héritage extraordinaire qui leur est confié.



Une compatriote à l'honneur

Une de nos compatriotes, Mme Davidson-Oltmar, devenue anglaise par son mariage a reçu, le 2 juillet dernier, lors d'une importante cérémonie à l'Université de Liverpool, le grade de Master of Arts honoris causa. C'est une distinction rare.

Mme Davidson-Oltmar a reçu pour ses nombreuses activités sur les bords de la Mersey, activités où elle a déployé l'énergie et l'esprit d'initiative qui la caractérisent, présidant pendant douze ans la Société littéraire italienne, depuis vingt-cinq ans le Club des femmes suisses et depuis vingt-sept ans la Société littéraire française. Son rôle dans ces sociétés étant aussi de faire connaître par d'innombrables conférences des auteurs suisses romands et français. La France, du reste, lui a marqué sa reconnaissance en lui décernant les Palmes académiques et en lui donnant le grade d'Officier d'Académie.

Mais le dévouement de Mme Davidson-Oltmar s'est aussi montré dans le domaine social: elle a dirigé pendant longtemps l'Union chrétienne des jeunes filles de Birkenhead, elle préside la Société suisse de bienfaisance de Liverpool et a beaucoup travaillé pour le Village Pestalozzi. Et n'oublions pas son activité, depuis la guerre, comme auxiliaire puis comme « serving sister » de l'Ambulance St John.

Nous sommes fières de notre compatriote qui a bien mérité la distinction qu'elle vient de recevoir de l'Université de Liverpool et nous lui présentons nos vives félicitations.

Femmes ministres et premier ministre

C'est toujours de l'Orient que nous vient la lumière: on a appris qu'une femme fait partie du gouvernement de Kassem, Mme Nazih Dloueni, présidente de la Ligue irakienne pour la défense des droits de la femme; qu'il y a depuis peu une femme dans le gouvernement japonais; voici mieux encore: c'est une femme, Mme Sirimavo Ratwatte dias Bandaranaike, âgée de 44 ans, qui préside le gouvernement de Ceylan. C'est la première fois qu'une femme accède à un poste gouvernemental aussi élevé, et il faut reconnaître que cette femme-là a du courage et du caractère; le 25 septembre 1959, elle a vu assassiner son mari, sous ses yeux, à Colombo; elle a pris courageusement la direction du parti de la liberté, qu'elle préside depuis le mois d'avril dernier. Mme le premier ministre a trois filles qui, après elles, reçoivent leur instruction au couvent de Sainte-Bridget, bien que le parti de la liberté combatte pour la laïcisation de l'enseignement.

Souhaitons une fructueuse carrière à Mme Bandaranaike, qui sous l'influence s'exerce en faveur de l'entente entre les peuples, aussi bien entre les peuples hindous qu'entre l'Inde et l'Europe.

S. F.

Une distinction

L'Association des Intérêts de Genève a remis à Mlle Collette Muret, rédactrice à la « Gazette de Lausanne », avec une montre en or, un diplôme de reconnaissance pour un article paru dans la « Gazette de Lausanne » qui a « contribué au rayonnement de Genève ».

Quant à l'histoire suisse, les maîtres s'ingénieraient, et ce ne serait pas difficile, à faire connaître l'immense apport de la Suisse et ses contributions innombrables au trésor culturel du monde. J'ai honte à le dire, mais nos enfants, par notre faute, n'ont que peu d'idées de l'œuvre des Platter, Paracelse, Euler, de Haller, Lavater, Pestalozzi, Gotthelf, Vinet, Keller, Burkhart, Bast, Dunant, Appia, Le Corbusier, Honnegger, Ragaz, Cérésole, Jung, Barth, pour ne citer que quelques noms importants. Par pure ignorance de nos vraies grandeurs nationales, ils en viennent à tourner en dérision leur propre pays. L'erreur ne viendrait-elle pas, partiellement tout au moins, de ce que nous considérons notre patrie comme quelque chose de fermé, de limité, qui se défend, une sorte de hérisson, alors qu'envisagée sous l'angle de l'esprit, le seul qui soit valable, la patrie est une personne qui se donne. La Suisse, comme n'importe quelle autre contrée, n'existe et ne vaut que dans le monde et pour le monde.

Harmonisation du travail des maîtres

J'ai parlé, il y a un instant, de collaboration entre les maîtres. Il serait, en effet, de première urgence que les maîtres qui enseignent au même degré ou dans la même section pussent se voir régulièrement pour harmoniser leurs programmes et jeter des ponts entre les disciplines respectives. Nous avons

Maria Walther

fonctionnaire fédéral

Le 14 juillet est décédée, à Berne, Mlle Maria Walther, docteur en droit, une Bernoise qui était depuis le début de 1954, chef de section I au service du commerce du département fédéral de l'Economie publique. Elle occupait le poste le plus élevé confié à une femme dans l'administration fédérale; les femmes ne sont pas nombreuses dans les bureaux fédéraux; on en trouve quelques-unes qui sont experts ou adjointes.

Mais du moment que le Conseil fédéral et que les Chambres ont approuvé, à titre de recommandation, la convention 111 de l'Organisation internationale du travail, qui repousse toute discrimination due au sexe, on verra sans doute des femmes capables, qualifiées, trouver du travail dans les départements fédéraux et donner satisfaction à leurs chefs. Les femmes capables ne manquent pas dans notre pays; il faudrait avant tout, et cela ne paraît pas très difficile, leur faire confiance. Encore un petit effort, et l'on verra augmenter la collaboration féminine.

Car les temps devraient être révolus où l'on ne voit en une femme qu'une sténodactylographe. En 1946, lorsque le département politique fédéral créa dans nos légations des postes d'attachés sociaux, une avocate de Suisse-allemande, auteur d'une thèse sur l'assistance judiciaire, eut la candeur d'offrir ses services à la Confédération. Voici ce que lui répondit le département politique, déjà dirigé par M. Max Pettipierre: « Nous devons vous aviser que le département politique fédéral n'utilise du personnel féminin que comme sténodactylographe. Si néanmoins vous maintenez vos offres, nous sommes prêts à vous faire passer les épreuves de dactylographie et de sténographie imposées. Dans ce cas, nous vous avisons que vous devez vous soumettre à un examen médical et nous vous donnerons volontier le nom du médecin de l'administration fédérale ».

Il y a de cela quatorze ans. On n'écrit plus, maintenant, une lettre semblable, mais on continue de compter sur les doigts d'une main les femmes occupant un poste intéressant dans l'administration fédérale. S. F.

PARIS

Ecole de propédeutique pratique

Au programme: Santé (diététique, puériculture, hygiène, sports). Textiles (tissus, confection) Logement (l'habitat, urbanisme social), Art (histoire de l'art, décoration). Famille et Education (psychologie, pédagogie). Le Monde contemporain (la documentation, information et journalisme). Langues vivantes, Sténodactylo.

Rappelons que la Propédeutique pratique, née sous les auspices du Centre de formation aux responsabilités de la vie quotidienne, ouvre sa prochaine année scolaire le 6 octobre prochain. Cette année de culture générale et d'orientation est ouverte aux jeunes filles qui ont terminé leurs études secondaires. Les demandes de bourses doivent être adressées dans le courant du mois de septembre.

Pour tous renseignements s'adresser Propédeutique Pratique, 37, boulevard d'Auteuil, Boulogne sur Seine (Seine) près de Paris. (Les jeunes filles étrangères peuvent éventuellement obtenir une bourse d'études).

Elisabeth Thommen

Une voix qui s'est tue

Une brève, trop brève notice a annoncé, à la fin juin, la mort d'Elisabeth Thommen, ancienne collaboratrice de Radio-Zürich, une journaliste de talent qui, pendant près de quarante ans, a combattu le bon combat en faveur des femmes, des enfants, des malheureux, intéressée par tout et par tous, curieuse de tout, toujours prête à s'employer pour autrui, et cela avec tant d'ardeur et de passion que ce cœur qui avait trop battu, s'est usé trop vite. Les dernières années d'Elisabeth Thommen ont été assombries par la maladie et le renoncement à tout ce qu'elle aimait. Née en 1888 à Waldenburg (Bâle-Campagne), elle fut d'abord jardinière d'enfants, ce qui explique que pendant seize ans, elle a rédigé la revue mensuelle « Der Schweizerische Kindergarten ». En 1919, elle se lança avec joie dans ce qui était une belle aventure, la rédaction du journal naissant, le « Schweizer Frauenblatt », édité d'abord à Aarau, aujourd'hui à Winterthour, un vrai journal, paraissant tous les huit jours, consacré uniquement aux intérêts féminins, à leur défense, à leur illustration! Quelle joie pour une féministe ardente! Mme Thommen y consacra trois ans de sa vie. Puis elle a collaboré à Radio-Zürich où, jusqu'en 1953, elle a été l'avocate infatigable de la femme. On aimait à entendre sa voix grave, ses propos pleins de bon sens, animés par cet humour si caractéristique des Suisses-allemandes et souvent intraduisible, toujours riches d'encouragements, de conseils, de suggestions, consacré aussi bien au féminisme qu'à la vie professionnelle à la vie économique. Sur son initiative, Studio-Zürich institua une heure mensuelle d'émission féminine, un forum d'auditrices. E. Thommen a été une des premières à comprendre qu'il y a un style radiophonique, une façon radiophonique de s'exprimer, de s'adresser aux auditeurs et aux auditrices. Elle avait créé sa petite chaîne du Bonheur en faveur de femmes abandonnées, de la population montagnarde, des enfants déshérités et ses appels furent suivis d'envois de colis, d'argent, qu'elle redistribuait sans se lasser.

Le 26 juin, lors de son ensevelissement, à Zürich, au Grossmünster, abondamment fleuri, de modestes auditeurs étaient venus rendre un dernier hommage à celle dont ils n'avaient pas oublié la voix et les appels à la radio.

Mme Grendelmeier, présidente de l'Association zurichoise pour le suffrage féminin, exprima la reconnaissance des suffragistes envers cette éloquente amie et défenseur des intérêts féminins.

Elisabeth Thommen a rédigé la page féminine de la « National-Zeitung », elle a écrit des vers, des contes en dialecte; sa pièce radiophonique « Une Mère se penche sur son Passé » a reçu un prix de Beromünster et a été traduite en plusieurs langues; elle a rédigé le journal de la « SAFFA » de 1928, la brochure « Femme suisse » publiée à l'occasion de l'Exposition nationale de 1939, et pendant 3 ans l'« Annuaire des femmes suisses ». Elle laisse une œuvre considérable, qui la suivra par de là la tombe.

S. F.

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

elles sont déterminées par les exigences spirituelles de l'éducation. C'est l'âme qui modèle son propre corps, et non le contraire.

N'allons pas plus loin. Ces remarques ou suggestions n'aspirent qu'à illustrer les idées présentées au début de mon exposé, qui eussent pu paraître trop théoriques.

Il faut conclure. La jeune génération s'adapte sans effort, beaucoup plus vite et mieux que son aînée, au monde technique d'aujourd'hui. Déjà nous avons de la peine à la suivre sur ce terrain. Ce dont elle a besoin, c'est de quelque chose de plus important: la vision des buts et l'élan pour les atteindre; l'intuition et l'énergie morale. Elle ne peut se les donner elle-même. Seule la tradition est capable de lui les communiquer. Et la tradition passe par nous, les adultes.

(à suivre) R. Junod.

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans